

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 496 077**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 26725**

(54) Bride-licol.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). **B 68 B 1/02, 1/04.**

(22) Date de dépôt..... 11 décembre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 24 du 18-6-1982.

(71) Déposant : BINAUD Daniel Yves, résidant en France.

(72) Invention de : Daniel Yves Binaud.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention concerne un équipement d'équitation qui, dans la catégorie des harnachements du cheval de selle, s'appelle une bride-licol.

Dans les dispositifs déjà connus, de ce genre, l'ensemble de ce harnachement a pour but, d'une part de maintenir en place l'embouchure ou tout autre type d'enrênement

5 destiné à contrôler et diriger le cheval, d'autre part de servir de licol, lorsque le cavalier s'arrête pour une durée plus ou moins longue, c'est-à-dire de permettre l'attache du cheval pendant cette étape, tout en le débarrassant de son mors.

Ces dispositifs sont, en général, complexes, lourds et peu pratiques, car on les réalise en additionnant à une bride normale avec frontal, les éléments complémentaires d'un licol, c'est-à-dire une muserolle prolongée en arrière par une courroie portant l'anneau de fixation d'une longe, le tout étant relié à la tête.

Le mors (ou autre embouchure) n'est généralement démontable et remontable que par manipulation de boucles et courroies peu pratiques. L'ensemble a une tenue assez lâche, plus proche du licol que de la bride.

15 La bride-licol, suivant l'invention, vise à résoudre ces problèmes par allègement, simplification et commodité plus grande.

Le dessin annexé est une vue dans l'espace de la bride-licol telle qu'elle est sur la tête d'un cheval (sans embouchure).

La partie supérieure de la bride comporte un moyen de calage simple constitué, 20 soit d'une plaque de cuir fixe (a), convenablement découpée pour le passage de l'oreille, soit d'un boudin de cuir (b), pouvant coulisser à sa partie inférieure, permettant un certain réglage autour de l'oreille. Cette variante ne change rien au principe d'ensemble et aux autres avantages de l'invention.

25 Les deux montants latéraux (c) comportent des boucles/perméttant un réglage en hauteur, c'est-à-dire, une adaptation de la longueur de la bride à la longueur de la tête du cheval.

A la base des montants sont fixés deux mousquetons à pivots et bouton pousoir, (e) qui permettent de suspendre tous types d'embouchures ou hackamores.

30 Une courroie de sous-gorge (f) coulissant dans des passants assure le maintien de l'ensemble contre tout arrachement vers l'avant.

Dans les passants (g) qui tiennent les mousquetons coulisse une muserolle (h) en cable d'acier inoxydable, gainée soit de plastique, soit de cuir, qui se termine à l'arrière, par une forte épissure tenant un anneau (i), destiné à attacher une longe.

35 Lorsque on l'utilise en bride, l'embouchure ou hackamore est tenu solidement en place par la tête à passage d'oreille (a - b) et par la courroie de sous-gorge.

En arrivant à l'étape, il suffit d'agir sur les mousquetons (e) pour libérer l'embouchure permettant au cheval de manger et boire librement. On attache le cheval avec la longe qui part de l'anneau (i) de la muserolle (h).

40 Cette dernière encadrant le chanfrein du cheval se situe, par pression sur cette partie sensible, de dissuasion chaque fois qu'il tire.

Est destinée à tous les cavaliers en promenade ou randonnée de plusieurs jours.

## R E V E N D I C A T I O N S

- 1 - Bride tenant en place par un passage d'oreille (a-b) et une courroie de sous-gorge (f), comportant selon la revendication n°1 un système de fixation (e) pour tous les types d'embouchures et hackamores, rapide et facile à manipuler.
- 2- Bride selon la revendication N°1, caractérisée par le fait qu'elle comporte également une muserolle, passant dans les montants verticaux et destinée à jouer le rôle de licol du fait qu'elle est prolongée vers l'arrière par un anneau pour l'attache d'une longe.
- 3- Bride selon la revendication N°2 , dont la muserolle est réalisée en cable mince, qui a chaque traction un peu forte, exerce une pression douloureuse sur le chanfrein du cheval, le dissadant de tirer, comme on dit, "au renard".

